



**Syndicat CGT Territoriaux  
de Perpignan  
Mairie - PMMCU - CCAS**

# Face à la politique d'austérité : **AGISSONS ENSEMBLE !**

**Les dernières annonces du nouveau ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, suffisent, à elles seules, à représenter le mépris qui est aujourd'hui opposé aux agent·es territoriaux·ales.**

Non content des annonces précédentes portant sur les prétendues économies, en accusant les collectivités d'être les coupables du déficit budgétaire, il entend aujourd'hui « responsabiliser » les agent·es en passant de 1 à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie avec un traitement équivalent à 90 % du salaire sur la suite de celui-ci.

**Vous ne rêvez pas, nous voilà aujourd'hui mis sur le banc des accusé·es si nous tombons malades !**

Le temps de la prétendue considération et des séances d'applaudissements pendant la crise sanitaire est loin. Là où nous étions considéré·es comme indispensables pour le pays il y a quelque temps, nous sommes maintenant montré·es du doigt et accusé·es d'être celles et ceux qui creusent les déficits !

**NON**, les agent·es des collectivités territoriales n'ont pas à endosser les responsabilités des politiques budgétaires déviantes et coupables des précédents gouvernements ! Le « fonctionnaire bashing », ça suffit ! La cure d'austérité sur le dos de celles et ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser maintenant !

**3 jours de carence en cas d'arrêt maladie : c'est une perte sèche de 10 % du salaire mensuel.**

**Se rajouterait, si l'arrêt se prolonge au-delà de 3 jours, une réduction à**

**nouveau de 10 %, passant la rémunération mensuelle de 100 % à 90 %.**

**10 % en moins sur un traitement de base qui aujourd'hui reste inférieur de 33 % à l'évolution des prix sur les 20 dernières années. Quelle honte !**

**Pour exemple, pour un salaire de 1 700 euros par mois, cela pourrait représenter au moins 170 euros de moins si l'on ose tomber malade.**

Alors que, si ce même salaire était indexé sur l'inflation, il devrait être de 2 261 euros par mois !

Pendant ce temps, les actionnaires français battent à nouveau leur record de versement de dividendes sur le tri-mestre précédent. **De qui se moque-t-on ?**

D'ores et déjà, dans bon nombre de collectivités, la mise en place de mesures drastiques visant à réduire considérablement les budgets voit le jour. Les conséquences vont être

terribles et multiples. Elles se porteront notamment sur les niveaux de rémunérations liés au RIFSEEP et vont engendrer l'arrêt des contrats à durée déterminée dans les services.

**Nous allons donc toutes et tous être directement touché·es sur notre niveau de rémunération et celles et ceux en situation de précarité contractuelle pourront être prié·es de faire leurs valises. Leur charge de travail ne partira pas avec eux·elles mais sera directement reportée sur celle des agent·es titulaires.**

**Nous ne pouvons pas continuer comme cela ! Notre colère doit s'exprimer !** Il est temps d'organiser un mouvement de révolte d'ampleur pour les empêcher de continuer leur œuvre de destruction de la fonction publique territoriale !

**Ensemble, uni·es, faisons du 5 décembre prochain une journée de mobilisation puissante qui démontrera que nos missions sont vitales pour le pays !**

**À PARTIR DU 19 NOVEMBRE, ORGANISONS LES RASSEMBLEMENTS, LES MOBILISATIONS ET MANIFESTATIONS PAR LA GRÈVE ET TOUTES LES INITIATIVES QUI SERONT PRISES LOCALEMENT.**

**TOUTES ET TOUS EN LUTTE, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES ET NOTRE DIGNITÉ !**

**Syndicat CGT des territoriaux de Perpignan**

Maison des syndicats 8, rue de la Garrigole 66000 PERPIGNAN Messagerie : [cgtmairieperpignan@gmail.com](mailto:cgtmairieperpignan@gmail.com)  
site Internet : <https://mairieperpignan.reference-syndicale.fr/> Facebook CGT Mairie Perpignan

Tel : 04.68.34.44.17 ou 06.25.51.18.67